

qu'il y ait une majorité de Canadiens et je suggère au ministre de faire en sorte qu'il soit libre de nommer absolument quiconque peut contribuer au choix des priorités, choix nécessaire pour effectuer les recherches les plus utiles et les plus justifiées dans divers domaines du développement international—du développement économique, scientifique, social, éducatif et dans tous les autres aspects qui doivent être envisagés. Je suis convaincu que cette initiative est impossible—dans le climat et le contexte appropriés—si on la soumet aux pays en voie de développement sous la forme d'une décision prise par des hommes qui représentent essentiellement les pays avancés. Or, c'est bien cela que le bill propose.

Lorsque le projet de loi sera présenté à notre comité, peut-être nous expliquera-t-on pourquoi il nous faut une majorité de Canadiens à tous les paliers. Pour le moment, je n'en vois pas la nécessité. Au contraire il me semble qu'il y a de très gros inconvénients, je le répète, à faire en sorte que le Conseil et le Centre représentent surtout les pays avancés: une fois de plus, ils diraient aux pays en voie de développement ce qu'il faut à ceux-ci, au lieu de leur donner voix au chapitre sur les mesures à prendre par le Centre pour répondre à leurs besoins.

Tel est mon premier souci, car si le programme n'est pas appliqué d'une manière intelligente, le Centre ne fera que reprendre les recherches effectuées aux États-Unis, en Europe et dans d'autres régions du monde.

En effet, monsieur l'Orateur, sans vouloir déprécier les efforts dont le ministre vient de nous parler, je doute que ce soit là la meilleure façon d'établir des travaux de recherches pour les pays en voie de développement et je me demande s'il ne vaudrait pas mieux prendre cette initiative dans les pays ou les régions intéressées plutôt qu'au Canada. C'est une simple suggestion de ma part, monsieur l'Orateur. Si je me trompe à ce sujet, je serai prêt à le reconnaître, mais je note dans le rapport de la Commission Pearson, intitulé «Partners in Development», la vive insistance dans tout le document, et notamment à la page 207, sur la nécessité d'orienter les recherches sur les plans régional et national des nations en voie de développement, de créer des laboratoires et instituts de recherches régionaux ou nationaux pour étudier les moyens d'utiliser les ressources naturelles et apporter les autres améliorations nécessaires dans ces pays, et enfin d'instituer des corporations nationales, chargées de la

[M. Lewis.]

mise au point de produits et de moyens de fabrication dans les régions en voie de développement.

Nous aurions tout avantage, il me semble, à prendre ces initiatives en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud plutôt qu'au Canada. Il serait plus avantageux d'implanter l'institut de recherches dans la région destinée à bénéficier de ses travaux, afin que les pays qui y sont situés et leurs représentants aient voix au chapitre, quant aux domaines et aux sujets des recherches entreprises et à leurs objectifs.

On peut arriver au même résultat ou du moins faciliter ce genre de développement au moyen d'un institut de recherches situé au Canada, pourvu que les nations en voie de développement disposent d'une représentation efficace au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration qui décidera des sujets et des domaines de recherches. Mais la situation sera toute autre s'il ne s'agit que d'une représentation symbolique.

Cela m'inquiète car je remarque que même la Commission Pearson, si ma mémoire est fidèle, ne comptait qu'un membre, ou deux au plus, des pays émergents. Il y avait M. Arthur Lewis des Antilles et peut-être aussi un représentant de l'Amérique latine. Je ne puis me rappeler d'où M. Campos était originaire mais la plupart des autres membres étaient des gens de qualité, extrêmement intelligents et compétents dans leur domaine respectif mais, je le répète la plupart venaient de pays développés. J'ignore pourquoi c'était nécessaire...

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, si je puis intervenir pour répondre à cette question, je signalerai que l'un des objectifs de la Commission Pearson était d'encourager les pays développés à accroître leur aide, et l'un des moyens d'y parvenir c'était d'y faire siéger un certain nombre de représentants distingués des pays développés pour qu'ils s'efforcent ainsi d'encourager les citoyens de leur propre pays à accroître leur aide.

M. Lewis: Je remercie le ministre. J'allais moi-même offrir cette explication partielle de la majorité des représentants des nations développées à la Commission. L'autre raison selon moi c'est qu'il s'agissait d'un organisme mis sur pied par la Banque mondiale et à mon humble avis cet organisme a envisagé le développement international d'une façon désastreuse, se préoccupant essentiellement de la supériorité des pays développés, y favorisant le développement, initiative qui semblait opportune et nécessaire aux banquiers mais qui ne correspondait peut-être pas du tout à ce que les habitants et le gouvernement de